

BUDGET DE DÉPENSES

2002-2003

Faits saillants

Faits saillants du Budget de dépenses
déposé à l'Assemblée nationale
par monsieur Joseph Facal,
ministre d'État à l'Administration et à la Fonction publique,
ministre responsable de l'Administration et de la Fonction publique
et président du Conseil du trésor,
le 26 mars 2002.

Conseil du trésor

Québec 

Dépôt légal — 1^{er} trimestre 2002
ISSN 0706-0319
ISBN 2-550-39023-7
Bibliothèque nationale du Québec
© Gouvernement du Québec, 2002

Message du Président du Conseil du trésor

TENIR SES ENGAGEMENTS POUR BÂTIR L'AVENIR

Le dépôt annuel du Budget de dépenses est une étape essentielle de notre vie démocratique. Par ce geste, le gouvernement demande à l'Assemblée nationale d'autoriser les crédits qui seront nécessaires pour financer le coût des services dispensés à la population au cours de la prochaine année.

Dans le Budget de dépenses présenté pour l'année financière débutant le 1^{er} avril 2002, le gouvernement reste fidèle à ses engagements en matière de finances publiques. Le déficit a été éliminé et l'équilibre budgétaire est préservé. Les objectifs fixés sont respectés et le gouvernement continue de maintenir une gestion rigoureuse de ses dépenses.

La croissance des dépenses est plus faible en 2002-2003, mais les priorités demeurent les mêmes. Nous continuons d'investir prioritairement dans la santé, l'éducation et la famille, comme nous nous sommes engagés à le faire. Nous agissons aussi fermement pour favoriser la relance de l'économie et de l'emploi.

Notre gouvernement agit également pour assurer l'avenir de nos services publics et offrir aux citoyens des services de qualité conformes à notre capacité de payer. Le Québec de demain sera doté d'une fonction publique moderne, branchée et rajeunie.

En respectant ses engagements, en combinant la rigueur dans la gestion et le progressisme dans ses choix économiques et sociaux, le gouvernement continue à bâtir le Québec d'aujourd'hui et de demain.

Joseph Facal

EN BREF

- ❑ Gestion rigoureuse des dépenses
 - respect des objectifs de dépenses annoncés ;
 - hausse de 2,3 % des dépenses de programmes en 2002-2003 ;
 - poids des dépenses dans l'économie maintenu constant depuis 5 ans.

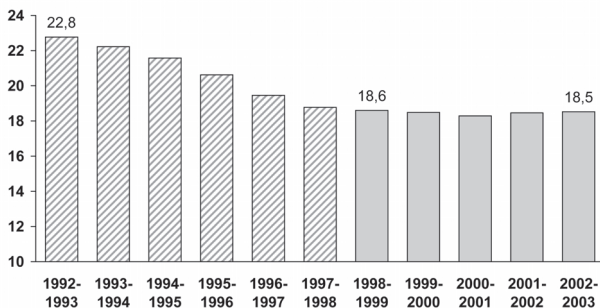
- ❑ Accent sur les priorités de la population
 - santé et services sociaux : réinvestissements massifs depuis l'atteinte du déficit zéro ;
 - éducation : respect des engagements pris ;
 - famille et enfance : accélération du développement de nouvelles places en services de garde éducatifs.

- ❑ Modernisation de l'État québécois pour mieux servir la population
 - dépôt d'un premier rapport sur les résultats de l'application de la Loi sur l'administration publique ;
 - développement de l'accès aux services gouvernementaux par la voie électronique ;
 - renouvellement en cours de la fonction publique.

I. LE GOUVERNEMENT CONTINUE DE GÉRER RIGOREUSEMENT POUR PRÉSERVER L'ÉQUILIBRE BUDGÉTAIRE

- Dépenses totales de 49,7 milliards de dollars en 2002-2003
 - dépenses de programmes : 43,2 milliards de dollars ;
 - service de la dette : 6,5 milliards de dollars.
- Hausse de 2,3 % des dépenses de programmes, soit un rythme plus lent que celui des dernières années.
- Depuis l'atteinte du déficit zéro en 1998-1999, progression moyenne des dépenses de programmes de 3,7 % comparativement à 4,2 % pour le produit intérieur brut (PIB).
- Poids de dépenses dans l'économie maintenu constant depuis 5 ans.

Dépenses de programmes en % du PIB

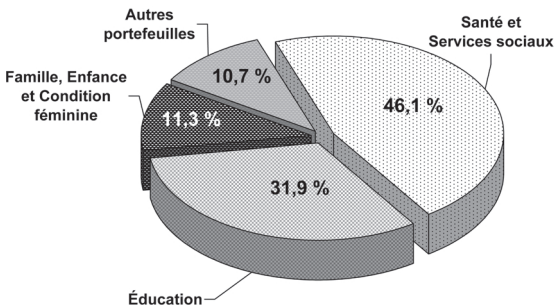


II. LE GOUVERNEMENT FAIT LES CHOIX QUE VEUT LA POPULATION

- ❑ Près de 90 % de la croissance des dépenses en 2002-2003 est allouée à trois secteurs prioritaires
 - 46,1 % pour la santé et les services sociaux ;
 - 31,9 % pour l'éducation ;
 - 11,3 % pour la famille.

- ❑ Plan d'accélération des investissements publics de 3 milliards de dollars pour améliorer les services à la population tout en contribuant à la relance de l'économie et de l'emploi.

Répartition de la croissance en 2002-2003

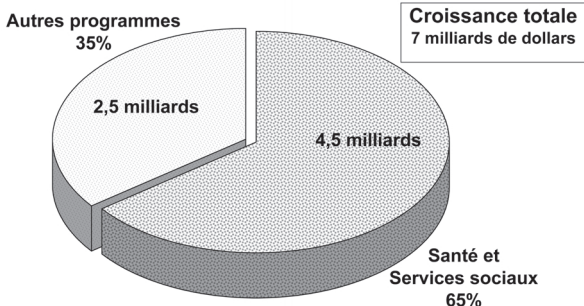


A. SANTÉ ET SERVICES SOCIAUX : RÉINVESTISSEMENTS MASSIFS DEPUIS L'ATTEINTE DU DÉFICIT ZÉRO

- ❑ Majoration de l'enveloppe de 12,9 milliards de dollars en 1997-1998 à 17,4 milliards de dollars en 2002-2003, soit un ajout de 4,5 milliards de dollars représentant les 2/3 de la croissance des dépenses depuis l'atteinte du déficit zéro.
- ❑ Injection de 736 millions de dollars depuis le début de l'année financière 2001-2002, soit une hausse de 4,4 %.
- ❑ 46,1 % de la croissance en 2002-2003 va à la santé qui compte pour 40,4 % des dépenses de programmes.
- ❑ Dépenses publiques en santé égales à 6,9 % du PIB au Québec comparativement à 5,8 % en Ontario : un effort comparable aurait requis 2 milliards de dollars de moins.

Santé et Services sociaux

Ressources additionnelles allouées depuis 1997-1998

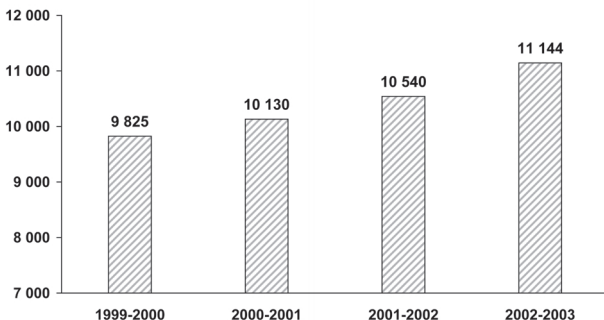


B. ÉDUCATION : RESPECT INTÉGRAL DES ENGAGEMENTS DU SOMMET DU QUÉBEC ET DE LA JEUNESSE

- ❑ Majoration de 9,8 à 11,1 milliards de dollars depuis 1999-2000 : un ajout de 1,3 milliard de dollars en 3 ans.
- ❑ Injection de l'ordre de 500 millions de dollars depuis le début de l'année financière 2001-2002, soit une hausse de 4,8 %.
- ❑ 31,9 % de la croissance en 2002-2003 va à l'éducation alors que ce secteur compte pour 25,8 % des dépenses de programmes.
- ❑ Le Québec consacre au total 7,0 % de son PIB à l'éducation comparativement à 5,8 % en moyenne pour les pays de l'OCDE.

Éducation

Évolution des dépenses depuis le Sommet du Québec et de la jeunesse (en millions de dollars)

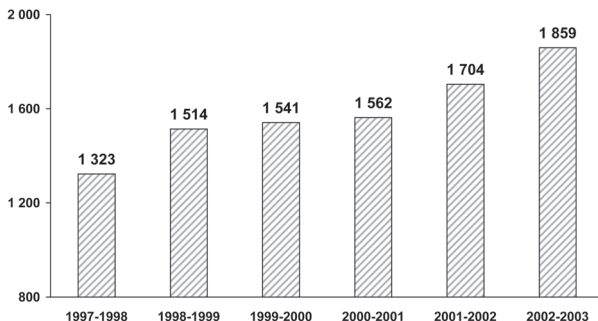


C. LA POLITIQUE FAMILIALE : LA MARQUE D'UNE SOCIÉTÉ SOLIDAIRE

- Poursuite du plan de développement de 200 000 places en services de garde éducatifs d'ici la fin de 2005-2006.
- Accélération du développement de 5 000 places en 2 ans dans le cadre du Plan d'accélération des investissements publics.
- Majoration de 41 % en 5 ans de l'enveloppe consacrée à la famille : de 1,3 milliard de dollars en 1997-1998 à plus de 1,8 milliard de dollars en 2002-2003.
- Ajout de 180 millions de dollars ou 10,7 % depuis le début de l'année financière 2001-2002.

Famille et Enfance

Évolution des dépenses depuis la mise en œuvre de la politique familiale (en millions de dollars)



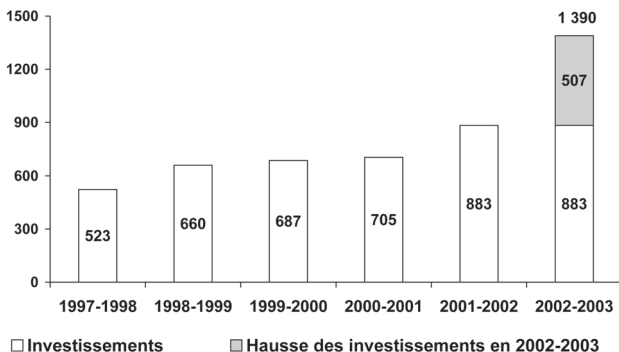
D. AGIR POUR LA RELANCE DE L'ÉCONOMIE ET DE L'EMPLOI

Redressement déjà amorcé de l'activité économique grâce notamment aux importantes mesures annoncées dans les deux derniers Discours sur le budget dont :

- 800 millions de dollars sur 4 ans pour le développement économique des régions.
- Plan d'accélération des investissements publics de 3 milliards de dollars dont 2,5 milliards de dollars financés à long terme par les ministères et 0,5 milliard de dollars en provenance des sociétés d'État :
 - investissements dans des services prioritaires ;
 - ajout de 500 millions de dollars dans les travaux routiers.

Réseau routier

Évolution des investissements (en millions de dollars)



III. MODERNISER L'ÉTAT POUR MIEUX SERVIR LE CITOYEN

**A. LA LOI SUR L'ADMINISTRATION PUBLIQUE :
PIERRE D'ASSISE DE LA MODERNISATION DE NOTRE
ADMINISTRATION PUBLIQUE.**

- Dépôt d'un premier rapport sur l'application de la Loi sur l'administration publique : *Agir pour de meilleurs services aux citoyens.*
- Gestion plus transparente :
 - les ministères et organismes s'apprêtent à produire de nouveaux rapports annuels de gestion pour l'année financière 2001-2002 ;
 - l'information fournie permettra de rendre compte des résultats obtenus par rapport aux objectifs énoncés dans les plans stratégiques et les déclarations de services aux citoyens déjà rendus publics ;
- Encouragement à la saine gestion :
 - le Budget de dépenses 2001-2002 prévoyait, pour la première fois, la possibilité de reporter à l'exercice subséquent des crédits non dépensés ;

- en vertu de cette mesure, c'est un montant de 25 millions de dollars qui a été épargné en 2001-2002 et qui est reporté en 2002-2003 pour dispenser des services.

- Encouragement à faire affaire avec le gouvernement :
 - la révision des règles en vigueur amène le gouvernement à revoir le délai qu'il s'accorde avant de payer de l'intérêt à ses fournisseurs ;

 - ce délai sera ramené sous peu de 60 à 30 jours.

La Loi sur l'administration publique traduit l'engagement du gouvernement d'offrir à tous les citoyens du Québec, d'aujourd'hui et de demain, des services de qualité conformes à notre capacité de payer.

Joseph Facal

B. TRAITER AVEC L'ÉTAT PAR VOIE ÉLECTRONIQUE : UN PLUS GRAND ACCÈS AUX SERVICES GOUVERNEMENTAUX.

- Grande majorité des programmes gouvernementaux maintenant accessibles par le réseau Internet avec possibilité, dans certains cas, d'effectuer des transactions en ligne.
- Quelque 500 liens électroniques disponibles pour offrir de l'information sur les étapes de démarrage d'une entreprise, y incluant l'accès à plusieurs formulaires pouvant être téléchargés.
- Sommes importantes investies afin d'améliorer la performance du réseau de télécommunications du gouvernement du Québec et faciliter les communications dans les situations d'urgence.

Un État moderne est un État branché, facile d'accès pour ses citoyens.

Joseph Facal

C. RENOUVELLEMENT EN COURS DE LA FONCTION PUBLIQUE EN VUE D'ASSURER L'AVENIR DE NOS SERVICES PUBLICS.

- ☐ Au cours de la présente décennie, plus de 42 % de l'effectif régulier quittera la fonction publique, ce qui permet de :
 - faire une plus grande place aux jeunes ;
 - rendre la fonction publique davantage représentative de toutes les composantes de la société québécoise.

- ☐ Les opérations de concours réservés menées dans le cadre du règlement de la précarité d'emploi pour le personnel occasionnel ont donné lieu à la nomination à un emploi régulier de quelque 6 000 employés occasionnels.

- ☐ Un plan d'action visant le rajeunissement de l'effectif sera rendu public sous peu.

Le Québec de demain sera doté d'une fonction publique moderne, branchée et rajeunie.

Joseph Facal

IV. CONCLUSION

En respectant ses engagements, en combinant la rigueur dans la gestion et le progressisme dans ses choix économiques et sociaux, le gouvernement continue à bâtir le Québec d'aujourd'hui et de demain.

Joseph Facal